

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot****Averton** - Tome I

Averton, du c^{on} de *Villaines* (4 kil.), de l'arrond. de *Mayenne* (33 kil.), à 63 kil. de Laval.

Anciens noms

B., miles de Avertona, 1100 (Cart. de Saint-Vincent). — *M., presbyter Avertoni*, 1140 (Cart. de Tyron). — *G. de Avertum*, 1189 (Cauvin). — *Feudum domini de Avertonio*, 1266 (Lib. alb.). — *Le seigneur du bourg d'Averton*, 1312 (Bibl. nat., fds. fr. 8.736). — *Les paroissiens du Bourg d'Averton*, 1434 (Arch. nat., KK 324). — *Les estaigers du Bourg d'Averton*, 1474 (Arch. de la S., f. mun., Averton). — *Ecclesia de Avertonio*, XV^e s. (Pouillé). — *Eccl. de Burgo Avertonii*, 1536 (Lib. fund. IV, 239). — *N.-D. du Bourg d'Averton*, 1652, 1669 (*Insin. eccl.*). — *Bourg d'Averton*, 1707 (*Jaillot*). — *Le Curé du Bourg d'A.*, 1709, 1744, 1769 (Reg. par. et *Insin. eccl.*). — *La paroisse d'Averton*, 1789 (Cah. de doléances). — *La municipalité d'Averton*, 1793 (Arch. de la M.).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens dans la partie S. de la commune, dominés au N. par les hauteurs du Noyer, de Monteuson et de la Rivière, constitués par du poudingue pourpré. Au-delà, schistes et grès cambriens, avec brèches éruptives, porphyres et orthophyre, formant, soit des bandes sinueuses ou brisées, soit des massifs, et qui prennent un grand développement dans les parties centrales et méridionales de la forêt de Pail et dans la vallée si pittoresque du Merdereau. Le Cambrien, coupé par une faille dont la direction NE.-SO. coïncide avec la vallée des Querrières, s'arrête brusquement au N. d'Averton, laissant ainsi les hauteurs de grès armoricain, de l'Armenderie et de Goupillon, qui s'élèvent au-dessus des bas-fonds précambriens des Portes, se substituer aux hauteurs cambriennes de Monteuson, pour dominer à leur tour la région schisteuse de Courcité, Saint-Aubin, Saint-Germain-de-Coulamer, etc. ; toute cette vaste dépression est limitée à l'horizon par les buttes du bois du Clairet et du Mont-Saint-Jean (poudingue pourpré), au-delà desquelles se dessine la ligne de faite des Coëvrons. Plus au N., une bande de grès armoricain dirigée N.N.E.-S.S.O., allant de Grignon vers la Sorcellerie, traverse obliquement la forêt de Pail ; elle s'appuie sur les brèches éruptives et les porphyres pétrosiliceux de La Pyramide et des Bordeaux, lesquels s'avancent vers l'O. jusqu'à la Baudonnière, grâce à une faille qui leur permet d'apparaître entre le grès armoricain de Grignon et celui de Goupillon. La bande de grès armoricain de Grignon à la Sorcellerie est surmontée du côté de l'O. par des schistes à Calymene (vallée du moulin du Bois, du Chable), puis par des grès ordoviciens, des schistes argileux également ordoviciens, enfin par des grès gothlandiens qui enserrent une région argileuse provenant de la décomposition des schistes du Silurien supérieur qui remplissent toute la cuvette située au S. de Lorgerie. Toute la bordure N.-O., S.-E. de la forêt de Pail, qui sert de limite à la commune d'Averton, est caractérisée par une crête de grès armoricain, interrompue seulement entre Saint-Sulpice (275) et le signal de Lardrier (276), cette crête domine, du côté du N.-E., la dépression cambrienne au centre de laquelle se trouve Gesvres, et, du côté du S.-O., les schistes de même âge (bas-fond des Baillys) au milieu desquels apparaissent, par suite d'anticlinaux, des poudingues pourprés et des porphyroïdes de la base du Cambrien. » D.-P. Œ.

Le *bourg* est établi sur le bord du Merdereau, dans la partie fertile du territoire, tout près de la limite de Villaines et de Courcité. La limite au N. de la paroisse est marquée par la crête de deux lignes de collines

couvertes par la forêt de Pail qui, descendant dans la vallée, occupe les deux tiers du sol. Plusieurs ruisseaux en découlent dont le principal est l'Aussence. Du sommet des coteaux (280 m.) au cours du Merdereau s'accuse une différence de 150 m.

Le grand chemin du bourg d'Averton à Fresnay est cité en 1457. Jaillot indique deux chemins pour Gesvres et Saint-Paul-le-Gaultier. Aujourd'hui, des chemins de grande communication ou d'intérêt commun conduisent d'Averton à Gesvres (7.500 m.), à Saint-Paul-le-Gaultier, à Saint-Aubin-du-Désert (4 kil.), à Courcité (4 kil.), à Crennes-sur-Fraubée (8 kil.), à Villepail (10 kil.).

La *superficie*, cadastrée en 1841 par MM. Derneré et Dezé, est de 4.061 hect. « Les deux tiers sont en terre à méteil et l'autre tiers en landes, bois taillis et forêt de Pail, 20 métairies et 40 bordages » (Miroménil 1697). Le curé, en 1777, écrit que sa paroisse produit « seigle, carabin, avoine, et bons arbres fruitiers. » Le terrain, disent les paroissiens dans leurs plaintes exagérées de 1789, est de la plus mauvaise qualité, puisqu'on n'y voit que rochers et bruyères... Le sarrazin... est la principale production. On compte 70 ménages pauvres attirés par le voisinage de la forêt à laquelle on a ajouté quatre terres considérables. »

Population

Population. — Moyenne des naissances : 54 en 1600-1610, 42 en 1700-1710. — 268 feux en 1697. — 700, 800 ou 1.000 communiants, 1777 ; — 1.102 hab. en 1803 ; — 1.147 hab. en 1821 ; — 1.197 hab. en 1831 ; — 1.338 hab. en 1841 ; — 1.333 hab. en 1851 ; — 1.411 hab. en 1861 ; — 1.430 hab. en 1871 ; — 1.378 hab. en 1881 ; — 1.232 hab. en 1891 ; — 1.160 hab. en 1897, dont 256 au bourg, le reste dans 71 habitations diverses. — Principaux villages : la Butte, 34 hab. ; Grignon, 67 hab. ; l'Endreudière, 95 hab. ; l'Armanderie, 23 hab. ; l'Aunay, mixte avec Villaines, 27 hab. ; la Richardière, 41 hab. ; les Loges, 22 hab. ; la Querrière, 50 hab. ; le Bois-Fichard, 46 hab. ; le Val, 20 hab. ; Monteuson, 41 hab. ; le Noyer, 36 hab.

Industrie

L'industrie locale fut longtemps celle du papier. Un moulin à papier était affermé par le seigneur d'Averton, en 1577, 40 l. et 6 rames de papier, 51 l. en 1586. En 1610, Charles Garault louait un moulin 60 l., deux chapons et une rame de papier fin. Un moulin exploité en 1771 possédant une cuve, cinq piles, une roue, fabriquait pour le Mans 300 rames de papier au griffon, demi-griffon, petit-cornet, petit-pot, etc. Un autre, monté de 4 piles à 4 maillets chacune, produisait 400 rames. « Les papiers reçoivent leur apprêt dans chaque moulin où ils sont formés et disposés en rames, écrit le subdélégué de Villaines à cette époque, et se vendent à Caen, à Alençon pour l'imprimerie. Les moulins sont ordinairement en mauvais état, exploités par des gens peu fortunés et on n'en voit point qui réussissent ; ils manquent souvent d'eau et de compagnons ouvriers. » Un moulin à papier fut mis en vente nat^t sur le seigneur d'Averton en 1795, et existait encore en 1810. — Les moulins à blé étaient nombreux. Le demi-boisseau contenait 14 pots 1/2 de 42 onces de seigle et de 57 onces 6 gros d'eau.

Administrations

Bureau de poste, perception et enregistrement de Villaines.

Assemblée

Assemblée, le dimanche après la Saint-Roch, 16 août.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse. — Jadis du doyenné de Javron, de l'archidiaconé de Passais, de l'élection du Mans. — 1797, de la mission de Sillé. — Succursale par décret du 5 nivôse an XIII, du doyenné de Villaines et de l'archiprêtré de Saint-Martin-de-Mayenne. — 1790, du district d'Évron et du canton de Courcité.

L'*église*, dédiée à la Sainte Vierge et non à saint Roch, comme l'affirme Davelu qui la dit très belle, comprenait, outre la nef actuelle qui garde encore au midi une petite ouverture romane, un chœur plus étroit reconstruit au XV^e s. en même temps que deux chapelles formant la croix, éclairées par des fenêtres ogivales à deux compartiments trilobés surmontés d'un quatrefeuille. Ces chapelles communiquent avec la nef par deux passages obliques, et l'arcade plein cintre, intermédiaire entre le chœur et la nef, supportée sur deux pilastres, montre à la clef, sur une pierre servant de support à la croix, l'écusson des d'Averton. Les autels construits en 1677, repeints et dorée en 1742, sont dédiés, dans les chapelles, à la Vierge, à saint Sébastien et saint Roch. Le maître-autel, adossé à une cloison, laissait derrière un réduit servant de sacristie. L'image du Père Éternel qui domine le retable, restaurée nouvellement par M. Renoir, du Mans, est trouvée remarquable. On mentionne en 1559 un autel de Sainte-Marie-Madeleine. Au côté N. du chœur, les seigneurs avaient ouvert une petite chapelle particulière sans caractère. Sur les fonts, un double écusson avec couronne de marquis : à dextre trois merlettes, à sénestre trois oves barrées horizontalement. Le confessionnal de la chapelle de la Sainte-Vierge fut refait en 1742 par maître Bertôt, menuisier. Dans le clocher, élevé en simple charpente sur le pignon occidental, Vincent Vigneron, d'Alençon, plaça une horloge en 1678 ; la grosse cloche pesait 700 livres en 1710 ; Pierre Asseline en fondit une autre en 1732. L'église possédait un calice aux armes de M^{me} de Belin, des reliques des saints martyrs Servand, Séverin et Sébastien, et surtout de saint Roch dont la dévotion était régionale dès 1626 et dont la confrérie fut enrichie d'indulgences par Clément X. Le bref, les lettres du vicaire général, existent en original et imprimées en placard. Deux chapelles fondées étaient desservies dans l'église. Celle de *Fontaine-Bouillant* à l'autel de la Vierge avait été dotée de la terre de ce nom et du lieu de la Teulière par Jean de la Chapelle, seigneur d'Espeaux, en vertu d'arrêts du 1^{er} avril et du 12 octobre 1533 qui l'y obligeaient en réparation du meurtre commis par lui sur Jacques d'Averton. Le décret est de 15 novembre 1536 ; le patronage était dévolu au seigneur d'Averton. Parmi les *chapelains* : Nicolas d'Averton, religieux de Saint-Benoît, 1561 ; Franç. de *Colombelles*, du diocèse de Langres, demeurant à Paris, 1652 ; Robert *Marie*, doyen de la cathédrale d'Évreux, 1682, † 1697 ; Marie-Paul *Langlois de Criquebœuf*, aussi du diocèse d'Évreux, 1750. — La chapelle de la *Louvelière*, fondée à l'autel de Sainte-Madeleine en l'honneur de saint Nicolas, et dotée de la Louvelière (Saint-Mars-du-Désert) par Julien Le Hugier, curé de Saint-Nicolas près le Mans, fut décrétée le 21 septembre 1500. Le dernier titulaire fut Louis-Jérôme *Pelard de la Bretèche*, chanoine de Sillé, 1781.

La *cure* était à la présentation de l'abbesse du Pré qui jouissait d'un tiers des revenus.

Curés : *Mathieu*, témoin de la confirmation du don de Saint-Sulpice-des-Chèvres à l'abbaye de Tiron, 1140. — Geoffroy *Bailleul*, 1452. — Pierre *Leroy*, bachelier en droit canon, reçoit de Guillaume Favery le lieu de la Richardière, à charge de treize messes par an, 1500. — Jean *Colombu*, 1577, résigne au Mans, 1^{er} juin 1602, † 1603. — Jean *Vouard*, de la Milesse, 1603, a pour compétiteur Jean Richer, de Saint-Pavin, présenté par l'abbesse du Pré. — Jean *Colornbu*, 1650, † janvier 1652. — Guillaume *Morin*, de Châtillon, bachelier en droit canon, maintenu contre Julien Lebrun, aussi bachelier, curé du Pré, Louis Hussard, maître ès arts, 1652, † 1669. — Ambroise *Morin*, frère du précédent, inhumé près de lui dans l'église le 11 janvier 1670. — Louis *Hossard*, curé de Thorigné, avril 1670, permute le 10 janvier 1684. — Jacques *Reboust*, curé du Breil, 1684. — Joseph *Croizier*, † 1701. — Michel *Engoulvent*, du Rosey, docteur de Sorbonne, demeurant à Paris, fait prendre possession par Jean Engoulvent, curé de Courcebœufs le 5 juin 1701, signe un règlement avec le curé de Villaines et l'abbesse du Pré au sujet de dîmes, fait donner une mission par les Lazaristes du 6 décembre 1708

au 28 janvier 1709 et est inhumé au chœur de l'église, 21 juillet 1712, âgé de 48 ans. — Jacques *Hodebourg*, prêtre du Mans, 1712, permute le 8 mai 1716. — René *Carré*, curé de Valon, 1716, inhumé dans l'église le 27 janvier 1744, âgé de 66 ans. — Claude *Lefaucheux*, maître ès arts d'Angers, vicaire de Sougé-le-Ganelon, 1744, résigne, 24 novembre 1768, inhumé au chœur, âgé de 72 ans, le 17 janvier 1769. — Franç. *Hiron*, d'abord vicaire, frère du curé de Douillet, était bien mal noté à l'évêché, 1769 ; il résigna le 3 septembre 1785 et mourut le 5 octobre suivant ; inhumé au cimetière. — Denis *Lemarchand*, né à Saint-Thomas-de-Courceriers, le 2 novembre 1759, vicaire de Courcité, prêta serment le 13 février 1791, « rassuré par l'instruction de l'Assemblée Nationale qui déclarait n'entendre porter aucune atteinte à l'autorité spirituelle de l'Église. » Il put rester dans sa paroisse et signa ostensiblement jusqu'au 31 décembre ; puis se rétracta et se cacha pendant deux ans ; reparut en 1795, se donnant dans ses actes pour « catholique romain, ministre du culte catholique ». Il mourut dans sa cure où l'avait maintenu le Concordat, le 29 septembre 1825. Siméon-Bonaventure Périer, ancien vicaire de Gesvres, avait été placé en 1780 à Averton pour » remonter la paroisse ». Il eut pourtant aussi la faiblesse de prêter serment, fut curé constitutionnel d'Étrelles, mais se rétracta le 30 avril 1797 et mourut à Vitry le 27 février 1807. René Liger (V. ce nom) exerça le saint ministère à Averton vers la fin de la Révolution. — Louis-Pierre *Bouttier*, curé de Bais, 1825, curé de Princé (Ille-et-Vilaine), 1827. — *Launay*, 1827-1834. — *Carré*, 1835-1850. — *Gaultier*, 1851-1880. — Philippe *Gaultier*, neveu du précédent, 1880-1892. — Ernest *Menu*, 1892-1896. — *Dessaine*, 1896.

Le *presbytère*, que Davelu trouvait assez beau en 1786, était loué 34 fr. au curé qui l'habitait en 1802.

Le *cimetière* était séparé de l'église dès avant 1678, date d'une rixe avec effusion de sang qui le pollua ; il fut agrandi en 1733. Une croix fut plantée en 1735 dans le pâtis de l'ancienne *maladrerie*. Près du bourg existe encore un petit oratoire, dit du Pont-Neuf, que la fabrique fit recouvrir à ses frais en 1779.

Écoles

Des sœurs, mentionnées aux comptes de la fabrique pour l'entretien du linge de l'église, dirigeaient l'*école* des filles dès 1733. Dame Marie-Anne-Françoise-Aimée de Languedor, comtesse d'Averton, par acte du 21 mai 1782, devant Gilles-Franç. Leroy, notaire à Courcité, dota de 350 l. de rente, d'une somme de 600 l. pour l'ameublement d'une maison et d'un jardin dans la Grande-Rue, un établissement de deux sœurs de la Chapelle-au-Riboul « tenues de l'instruction des filles, tant pauvres que riches, gratis, c'est-à-dire, de leur faire l'école et enseigner le catéchisme tous les jours à la réserve d'un mois de vacances, et aussi d'aller voir et soigner les malades pauvres conformément à leur institut. » — Cette école est tenue depuis 1850 par les sœurs de Briouze ; celle des garçons, laïque.

Féodalité

Féodalité. — La terre du Bourg d'Averton, qu'il ne faut pas confondre avec celle du Vieil-Averton dont elle était vassale, comprenait en 1577 dix-neuf métairies et plusieurs moulins, la forêt seigneuriale de Pail dont les usagers payaient des rentes en argent ou en nature et des redevances féodales comme éperons, gants, couples à chiens, gaules de chasse et même, pour ne rien oublier, un boisseau de mousse. Le château, bâti vers 1620 par François de Faudoas, le seul dont on puisse parler, était merveilleux, type unique dans notre pays de l'architecture grecque. De riches entablements séparant les trois étages étaient soutenus par des colonnades des différents ordres, et, sur le tout, le couronnement des frontons alternés était d'un grand effet décoratif. Un pavillon central, d'un travail encore plus fini, à baies en plein-cintre, mais dont les lignes se reliaient à celles de l'édifice, se terminait par une coupole surmontée d'une lanterne ou clocheton. Une seule des deux ailes répondait au corps principal ; celle de droite plus basse, sans ouverture sur deux côtés, sans ornements, couronnée par une haute ceinture saillante à machicoulis, avait un air de forteresse ou de prison, contrastant

singulièrement avec l'élégance du palais vraiment princier. « Le château est fort beau, lit-on dans une description de 1695 ; il a 34 toises de face. C'est un corps de logis entre deux pavillons, revêtu entièrement de pierres de taille et orné de colonnes à trois étages, avec tous les ornements d'architecture fort bien exécutés. Il y a un perron dans le milieu qui est en saillie et soutenu par des colonnes, à trois étages aussi, et qui sert d'entrée à un fort beau degré. Les appartements de chaque côté sont de six à sept pièces de plain-pied chacune. Il y en a un qui est fort doré dont la salle a huit croisées. Cela est très propre et bien conservé. Celui qui est vis-à-vis, de l'autre côté du degré, est entièrement lambrissé, depuis le haut jusqu'en bas, et composé de six pièces toutes lambrissées. Il y a trois étages à cette maison, qui sont tous proportionnés à ceux-là, c'est-à-dire fort propres et convenablement entretenus. Il y a aussi dans cette maison une chapelle toute lambrissée ; tous les planchers de toutes les chambres sont parquetés ; il n'y a que la salle à manger qui soit carrelée. Les offices sont sous terre et voûtés. Le tout est très solide ; on peut dire que rien n'y manque. » Voici maintenant pour les dehors : « Il y a une grande cour et terrasse qui a plus de cent toises de long et soixante-dix de large ; des jardins, basse-cour, colombiers, glacières, et tout ce qui peut être nécessaire à la vie ; un parc fermé de murailles de quatre-vingts arpens. » L'avenue qui aboutissait au chemin du Pont-Neuf se terminait par un magnifique portail ; le pont-levis était sur l'Aussence, et les sources de la Butte, de Monteuson alimentaient le réservoir des jets d'eau. Dans un inventaire du siècle suivant on mentionne parmi les tapisseries celles de la chambre du receveur, six pièces à personnages, et, dans la salle des États, l'*Histoire de Persée et d'Andromède* en cinq tableaux. La bibliothèque était vide, mais les titres remplissaient une armoire de fer, fermant à clef, à huit battants. Alexis de Revignan était capitaine du château où l'on signale une salle des gardes en 1652. Le château, adjugé en 1842 pour 25.000 fr. à M. Vannier, ancien régisseur, a été démoli et les matériaux vendus à tout venant. Le mobilier avait été vendu nationalement en 1793 par les soins du directoire d'Évron sous la protection d'un détachement de la légion germanique. L'emplacement de ce palais ne se reconnaît plus qu'à l'excavation du sous-sol, aux restes de quelques bassins, à un puits sur lequel trois colonnes soutiennent une grande dalle ronde.

L'histoire féodale du Bourg d'Averton est toute dans les querelles de ses seigneurs et de leurs suzerains, les seigneurs du Vieil-Averton. La famille d'Averton chercha de tout temps à s'affranchir de cette vassalité. André d'Averton achète en 1325 de Geoffroy, seigneur de Beaumont, « la justice, vairie, passements d'écriture de lettres en tous ses fiefs et en la terre d'Averton ; » mais doit quand même rendre aveu au vicomte, y comprenant « les estaigers du Bourg-d'Averton. » A la fin du XV^e s., Jean d'Averton profite du moment où une femme, Catherine de Coëtivy, est dame du Vieil-Averton ; il brise « l'oratoire où elle se plaçait dans l'église » (1493), démolit la chaussée de son moulin près du bourg, soutient en 1515 que le droit de notaires et de sceaux lui appartient en vertu de l'achat de 1325, et obtient du juge du Maine sur ce point une sentence favorable. Quelques années plus tard, avant 1533, le seigneur du Vieil-Averton tue par représailles le fils de son rival. L'acquisition du Vieil-Averton vers 1630 par François de Faudoas mit fin aux querelles. Le Bourg d'Averton fut titré depuis châtellenie, en attendant que par lettres patentes, datées de Versailles (1743), en faveur de Pierre-Marc-Antoine de Languedor, les châtellenies et justices d'Averton, de Courcité, de la Forêt de Pail, formassent le comté d'Averton, dont la juridiction s'exerçait par un juge civil et criminel devant lequel plaidaient plusieurs avocats inscrits.

Du commencement du XII^e s. à la fin du XIII^e, les représentants du nom d'Averton sont cités dans les cartulaires et dans les obituaires du Haut et du Bas-Maine. Même pour les siècles postérieurs je ne chercherai pas à établir des filiations, mais plutôt à citer aux différents degrés quelques faits locaux ou caractéristiques, choisis parmi les moins connus. Geoffroy est dans la liste des seigneurs protestataires contre les prétentions de Charles de Valois, 1301. — André sert le roi avec son frère « en son host de Flandres », 1302 ; il acquiert du seigneur du Vieil-Averton des droits féodaux, 1325. Son tombeau, où il est représenté avec Isabeau de Breinvillle, sa femme, indique la date de sa mort, 1329, et sa qualité de *seigneur du bourc Daverton* ; il est conservé dans l'église de

Saint-Ouen-en-Belin, et dessiné au *Catalogue du Musée du Mans*, p. 52. — André, leur fils, sert en Bretagne en qualité de chevalier sous le gouvernement de « Monsour Rabache de Hangest, 1352 ; il acquiert, en 1364, de Bernard de la Ferté, la forêt de Pail dont la possession lui est disputée pendant quarante ans par Jeanne de Malemain. Payen, son fils, meurt au cours du procès. — Payen, probablement son petit-fils, marié le 15 juin 1395 à Jeanne de Chourses, est désigné le 19 juillet 1406 pour gouverner, au château d'Angers, Louis et Marie d'Anjou. Il vend en 1422 plusieurs héritages pour payer la rançon de son fils, André, qui épouse la même année Anne de Verneuil, fille du seigneur du Perray, et qui teste en 1430. — Jean d'Averton, épouse en cour de Blaison, 1448, Marguerite de Laval, sœur de Guy de Laval-Loué ; se qualifie seigneur du Bourgneuf-la-Forêt et de la Diagnerie en Auvers-le-Hamon, et capitaine du château de Mirebeau pour la reine de Sicile. — Jean, marié en 1485 à Françoise d'O, fille du sénéchal héréditaire du comté d'Eu, eut les démêlés qu'on a vus avec la dame du Vieil-Averton, assista à la Proclamation de la coutume du Maine, 1508, et mourut de 1516 à 1518. Le testament commun des deux époux fait de Mathieu, leur fils, un triste éloge. Mauvais fils qui aurait « machiné et conspiré la mort » de ses parents, brutalisé sa mère. Débauché, révolté, incorrigible, il fut déshérité et on le trouve toujours depuis, plus fou que criminel peut-être, sous la tutelle de son frère André, puis après 1532 aux mains d'un curateur, nommé par René de Laval-Loué. N. de Champagne, baron de la Suze, Charles de Beaumanoir, baron de Lavardin, Jean de Laval, seigneur de la Motte, N. de Chauvigné, seigneur de Boisfroul, Antoine de Savonnières. — André d'Averton, devenu seigneur d'Averton par l'indignité de son aîné, fut un notable personnage dans le clergé. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme, chanoine et chantre du Mans (1521-1531) et qui se prétendait exempt de la résidence comme légat du saint-siège. Le seigneur d'Averton était chanoine de Tours, vicaire général de l'archevêque, 1510, chancelier du chapitre, 1530, doyen de Saint-Tugal de Laval depuis 1505. Son testament est un document d'un haut intérêt pour la métropole de Tours dont il fit construire une chapelle et dota les écoles. Son dernier codicille est du 9 octobre 1533. Du vivant du chanoine, Payen, son frère, marié en 1543 à Anne de Maillé de la Tour-Landry, prenait le titre de seigneur de Belin et du Bourg d'Averton. Toute la fortune échut à Renée d'A., sa fille, mariée d'abord au maréchal d'Humières, le promoteur de la Ligue, à qui elle fit une donation générale devenue caduque par la mort du maréchal, puis à Jean-François de Faudoas-Serillac (1582), le défenseur de Paris contre Henri IV. Celui-ci hérita de tous les biens et du nom d'Averton qu'il s'engageait à faire porter à l'aîné de ses enfants. Renée d'Averton, morte à Paris le 10 mars 1603, fut inhumée à Milly ; on viola sa sépulture en 1793. Avant de quitter les d'Averton, rappelons encore que Guillaume, en 1356, Geoffroy, en 1385, deux cadets, servaient aussi contre les Anglais ; que le Mesnil-Barré appartenait, en 1387, ainsi que le Val de Houssay, à diverses branches de cette famille, dont un rameau s'éteignit assez peu noblement à Murs en Cheviré-le-Rouge au XVII^e siècle. Jacques d'Averton y avait épousé Anne de Girard ; une de leurs filles fut mariée à un notaire, François Yvain, tandis que l'autre, femme de Jean de Champchevrier, était délaissée par lui depuis quatre ans, en 1624.

François de Faudoas, dit d'Averton, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes, époux de Catherine de Thomassin, bâtit le magnifique château, dont un stupide vandalisme a privé le pays. Il y résidait souvent, se livrant à sa passion pour la chasse, et mourut le 29 septembre 1638 au logis de l'Orgerie, au milieu de sa forêt, où il avait fondé la chapelle de Saint-Hubert. — Emmanuel d'Averton, son fils, par son mariage avec Louise-Henriette Pottier de Gesvres, réunit dans sa main les deux seigneuries, longtemps rivales, du Bourg et du Vieil-Averton. — Emmanuel-René, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, en 1663, fut blessé mortellement au siège de Douai, en 1667. Sa cousine germaine, Antoinette de Faudoas-Averton, qu'il avait épousée et dont il n'eut point d'enfants, mourut à son château d'Averton en 1706 « après avoir reçu tous les sacrements dans les sentiments de la plus grande piété », et fut inhumée le 19 octobre dans sa chapelle, attenante à l'église. La terre d'Averton, longtemps restée sous séquestre, fut adjugée par décret en 1715 à Pierre Le Guerchois, maréchal de camp, puis (1721) lieutenant général

des armées du roi, et à son frère, Pierre-Hector, conseiller d'État, desquels hérita leur beau-frère, Pierre-Marc-Antoine de Languedor, marquis de Bethomas. Le 18 décembre 1785, les scellés furent apposés au château après décès de Marie-Anne-Françoise-Aimée de Languedor, marquise de Bethomas, qui, en 1781, était pensionnaire au couvent des religieuses Cordelières de Neufchâtel. Ses héritiers pour les 6/9 furent M. de Bermonville et sa sœur, et pour le reste, M. de Formigny. La part de M^{lle} de Bermonville est échue à M. de Foucault de l'Orgerie.

Notes historiques

Notes historiques. — Le chemin qui, sur une longueur de 5 kil., limite la paroisse au N.-E., est le tronçon d'une voie ancienne du Mans vers la Normandie. — Un cercueil en calcaire coquillier trouvé dans le cimetière et déposé dans la cour du presbytère, peut dater de l'époque mérovingienne. — Le tiers des dîmes fut donné par Geoffroy d'Averton à l'abbaye de Beaulieu au XIII^e s. — Le passage d'une compagnie de gens d'armes est signalé en 1529. — L'église est pillée le 8 septembre 1568 par les huguenots, qui repassent encore venant d'Alençon en 1579. — L'hiver de 1708-1709 fut comme partout désastreux ; cependant, dit le curé, « aucun pauvre, quoiqu'en grande quantité en cette paroisse, n'y mourut de faim, grâce à Dieu ; et la récolte suivante fut si abondante que le demeu de seigle ne se vendoit qu'une livre dix sols. » — Le cahier des doléances de 1789 rédigé avec talent, probablement par Juliot-Morandière, procureur syndic, et signé par un grand nombre de paroissiens, réclame surtout une réforme des dîmes appartenant aux bénéficiers étrangers, qui n'étant point témoins des misères des pauvres ne s'occupent pas de les soulager. — Le 20 mars 1793 avait lieu le recrutement. Le sieur Perdrigeon, fermier de la terre d'Averton, à la tête de la garde nationale de Villaines, vint dissoudre l'assemblée ; il y eut contre lui rescision de son bail et mandat d'arrêt. — Le 26 messidor an V le régisseur de la terre d'Averton fut assassiné. — La commune fut plusieurs fois traversée par les éclaireurs prussiens au mois de janvier 1871 ; quelques-uns furent tués par les francs-tireurs au Bois-Fichard et enterrés dans le cimetière.

Maires

Maires : MM. *Vierray*, 1791. — *Antoine Lebaron*, 1803. — *Rouland*, 1821, 1824. — M^{is} de *Foucault*, 1827, 1830. — *Baron*, 1833, 1840. — *Lemoine*, 1850, 1873. — *Guibert*, 1873-1876. — *Lemoine*, 1876-1879. — *Royer*, 1879, 1880. — *Charpentier*, 1884, 1898.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1700 à la mairie, depuis 1673 au greffe de Mayenne. — Chronique mss. — *Lib. fundat.* II, 275, IV, 239, V, 283. — Obituaire de Beaulieu. — Arch. nat., KK 324 ; P 356/2. — Arch. d'Indre-et-L., C 139. — Arch. de la M., Bailliage d'Averton, B 1784 et suiv. — Arch. de M.-et-L., E 1527. — Arch. de la S., fds. mun. 808 — Bibl. nat. P.O., et titres scellés, au mot *Averton*. — Le Paige, *Dict.*, art. S^t-Ouen-en-Belin. — Notes de M. Gaugain, vicaire.

Localités

Pour les localités, voir les art. : la *Cour d'Aulain*, l'*Orgerie*, *Vieil-Averton*.